



## Question écrite

### **Un groupe de musique part en tournée européenne... Est-ce à la Commission de l'économie publique de participer ?**

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Le rapport de gestion 2017 de l'administration communale nous apprend en page 6 que la Commission de l'économie publique, alors que le budget est dépassé de CHF. 15'000.00, a octroyé un montant de soutien de CHF 8000.00 à un groupe musical composé d'artistes bruntrutains.

Je ne me permettrais pas de remettre en cause le soutien à ce groupe dont le chanteur, véritable amoureux de notre ville, a su nous faire connaître loin à la ronde.

Toutefois, à l'heure de la refonte du ROAC, il semble important que le Conseil municipal nous éclaire sur quelques zones d'ombres :

- Comment sont constituées les enveloppes de chaque commission ?
- Qui propose les projets ?
- Comment peut-on soutenir des projets lorsque le montant de l'enveloppe est totalement épuisé ?
- La présidence des Commissions ne doit-elle pas veiller à éviter les dépassements ?
- Comment sont évaluées les retombées économiques pour notre ville (comme par exemple dans le cas présent : « tournée européenne » !)
- Ne percevant pas la moindre retombée pour Porrentruy dans ce projet, je me demande pourquoi un tel soutien n'est pas plutôt octroyé par la Commission de la culture ?

D'avance je remercie le Conseil municipal de ses réponses.

Pour le groupe PLR

Aline Nicoulin



Liberté



Cohésion



Innovation